



Rencontre de la Table GIRT de la MRC de Témiscamingue

Date : lundi 18 novembre 2019 à 13h00 (28^e rencontre de la Table GIRT)
Lieu : MFFP, 75, rue des Oblats Nord, Ville-Marie

Étaient présents :

Membres	Organismes
Yves Beauregard	CREAT
Yves Grafteaux	OBVT
Olivier Pitre	SESAT (Observateur)
Thomas Bourbonne	MFFP-local
Paul Bouvier	MRC de Témiscamingue
Daniel Dufault	MRC de Témiscamingue
Ghyslaine Dessureault	Association des pourvoiries de l'Abitibi-Témiscamingue
Loydy Brousseau	Rayonier Advanced Materials (RYAM)
Vincent Nadeau	MFFP
Pascal Simard	MFFP

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du compte rendu du 21 octobre 2019
4. Affaires découlant du compte rendu du 21 octobre 2019
5. Stratégie nationale du bois régionale
6. Vision forestière régionale
7. Retour sur la révision des préoccupations PAFIT
 - i. Dossier Esker
 - ii. Comité 2020
 - iii. Révision Structure et fonctionnement
8. Prochaines rencontres
9. Varia

1. Accueil

La rencontre débute à 13h00. Une feuille de présence circule et chacun est invité à s'inscrire.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est présenté et modifié pour traiter du dossier Esker au point 4 : affaires découlant du compte rendu du 21 octobre 2019.

3. Adoption du compte rendu du 21 octobre 2019

Le compte rendu est présenté et chacun est invité à faire part de ses commentaires.

Au point 9, une précision est apportée à la recommandation d'avoir une carte avec le nom des chantiers pour bien les situer dans les avis hebdomadaires. La précision est apportée au compte-rendu.

Le MFFP (Thomas Bourbonne) regarde si une adaptation de la carte interactive pourrait répondre à cette préoccupation.

Le compte rendu est adopté avec la modification.

4. Affaires découlant du compte rendu du 21 octobre 2019

Le tableau « Préoccupations de la TGIRT du Témiscamingue couvrant les UA 081-51 et 081-52 » avec les commentaires reçus des membres est remis aux membres. Il manque les commentaires du CREAT qui seront intégrés pour la prochaine rencontre.

Dossier Eskers : Le dossier Eskers qui a été reporté à la rencontre précédente est traitée dans les affaires découlant du compte rendu. Les documents suivants sont présentés :

- 20190901_TA_bilan081_esker (mise à jour du portrait des eskers)
- Eskers 08151 & 08152 – présentation
- FS_TLGIRT_XXX_Eskers_8151_8152

Sur la mise à jour du portrait des Eskers :

- Le forestier productif se définit comme étant une superficie pouvant générer 30 m³/ha sur un horizon de 120 ans;
- Exemple d'improductif : aulnaie, dénudé humide, dénudé sec, etc.;
- Il y a un exercice à faire pour tenir compte des années 2019-2020-2021 sur la base de la planification, compte tenu que le plan de récupération de la TBE a concentré des récoltes dans le secteur de l'Eske de Belleterre;
- Il est entendu que le MFFP produira un nouveau portrait pour janvier 2020, à tout le moins pour les eskers de Belleterre et St-Amand;
- Il serait intéressant d'avoir une carte des eskers de 200 hectares et plus, avec les noms inscrits pour permettre une bonne cohérence avec les tableaux du portrait.

Sur la fiche enjeux-solutions :

- Les indicateurs mentionnés incluent les protections prévues au RADF;
- À la question s'il y a probabilité d'arriver à un niveau inférieur à 50% de forêt de 3 mètres et plus (qui est l'indicateur de protection proposé), la réponse est peut-être sur les petits eskers parce que la superficie en cause est plus aisément atteignable sur un court horizon de temps;
- Autre élément de réponse : l'aménagement écosystémique en place, vise des COS (compartiment d'organisation spatiale) où la forêt de 7 mètres et plus occupe de 50 à 70 % de la superficie productive;
- Toutefois, les COS n'ont pas une concordance parfaite avec les eskers;

- Il n'y a pas cible sur les chemins. L'ancienne cible de 2% est évoquée. Pour le Témiscamingue c'est très difficile à atteindre compte tenu de la topographie et de l'importance des lacs et cours d'eau;
- Il est proposé (L. Brousseau) de voir à la possibilité de fermer les chemins qui ne servent qu'à l'extraction de la ressource et de les remettre en production.
- À cette recommandation, le MFFP souligne qu'il doit maintenir des accès pour la sylviculture. La fermeture de chemin et leur remise en production se fait déjà où il n'y a pas de besoins.

La TGIRT du Témiscamingue recommande au MFFP d'inclure la fiche Enjeux-solutions sur les eskers avec les modifications suivantes :

- **Ajout à la page 4 de 5, à propos des chemins : « Prévoir la fermeture de chemins lorsque la situation s'y prête. »**
- **Élimination à la page 2 de 5, section Précision sur la préoccupation, « de même que de réduire les ornières ».**

Paul Bouvier fera parvenir à Pascal Simard (MFFP) une lettre faisant état de cette recommandation. Le MFFP prend en délibéré et reviendra à la TGIRT du Témiscamingue quant à la décision retenue.

Une copie de la lettre sera envoyée aux membres.

5. Stratégie nationale du bois régionale

Monsieur Vincent Nadeau fait une présentation sur la stratégie nationale du bois. Copie de cette présentation est jointe au compte rendu.

L'objectif de la présentation est de présenter le contexte la stratégie de production de bois régionale (SPBR) et le calendrier d'élaboration. La participation de la TGIRT du Témiscamingue et des autres partenaires sera sollicitée au printemps 2020.

Points saillants lors des échanges :

- La SPBR doit être cohérente avec les autres documents stratégiques du MFFP. À cet égard, voici trois références :
 - Stratégie d'aménagement durable des forêts (SADF) : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/strategie-damenagement-durable-forets/>
 - Stratégie de production de bois nationale (SPBN) : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/amenagement-durable-forets/consultation-public-partenaires/strategie-nationale-production-bois/>
 - Stratégie de développement de l'industrie québécoise des produits forestiers (SDI) : <https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/transformation-du-bois/strategie-2018-2023/>
- En ce qui concerne les aires d'intensification de production ligneuse, la région maintient son objectif de 15%;
- Important d'avoir des repérages aisés dans le PAFIT sur ce qui concerne la stratégie de production de bois;
- Est-ce que la table régionale sur la faune sera consultée (G. Dessureault). Il est important qu'il y ait un arrimage entre la politique faune et la SPBR. La faune aussi est un pôle économique.

Les questions et commentaires sont prises en délibérés par le MFFP en vue de l'élaboration de la stratégie de production de bois régionale. À noter qu'il y aura une consultation sur un document plus précis au printemps 2020.

6. Vision forestière régionale

Pascal Simard fait une présentation de la vision forestière régionale. Copie est jointe au compte rendu.

C'est la vision régionale pour l'horizon 2020-2050 avec une mise en œuvre pour la période 2019-2023.

C'est dans la suite de la vision présentée en 2016 (copie est également jointe au compte rendu). À noter que sur les 30 actions préconisées alors, 19 ont été mises en œuvre.

Il est proposé (O.Pitre) d'avoir un forum régional de type « commission des ressources naturelles » pour les enjeux régionaux.

En lien avec l'indicateur et cible 7.2.1, il est proposé d'ouvrir la visite terrain de la TGIRT à un plus large public. La proposition est très bien reçue.

7. Retour sur la révision des préoccupations PAFIT

Le sujet est reporté. Deux éléments sont tout de même soulignés.

En ce qui concerne le tableau des préoccupations, il sera envoyé aux membres avec les mises à jour.

En ce qui concerne la révision du document « Structure et fonctionnement », il est proposé (Y. Beauregard) d'inclure une section finance pour discuter des ressources disponibles.

9- Prochaine rencontre

Le 16 décembre en après-midi.

Fin de la réunion à 16h15.